

COMPTE RENDU RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2020

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire le 19 Juin 2020 à 20h30 sous la présidence de Priça MORTIER, Maire.

PRESENTS : MM et Mmes MORTIER Priça, FAURE Stéphane, VERWAERDE Myriam, NADAL Lionel, ANDERSON Liz, , DESPORT Johann, MALAVERGNE Nathalie, MOSCA-TELLI Alain, NADAL Gaël.

Excusées: DUGENET Audrey, CORTIER Marie-Pierre

VERWAERDE Myriam a été désignée secrétaire.

Toutes les délibérations ont été votées à l'unanimité des présents

Délégation de pouvoirs au Maire

Le Conseil Municipal a décidé de déléguer une partie de ses attributions à Madame MORTIER Priça, Maire, pour toute la durée de son mandat à savoir :

- Procéder, dans les limites fixées par le conseil municipal, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts.
- De passer et signer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes.
- Créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux.
- Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans le cimetière.
- Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges.
- Régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquelles sont impliqués des véhicules municipaux.
- D'autoriser , au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.
- De conclure et signer les conventions de tout ordre réglant le fonctionnement de la commune

Remise gracieuse d'indemnités des élus

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la gestion de la crise sanitaire du COVID 19 par l'ancienne municipalité et la date de mise en place du nouveau conseil qu'à compter du dimanche 24 mai 2020, elle propose à l'Assemblée de délibérer sur la remise gracieuse des indemnités touchées entre le 18 et le 31 mai 2020 par l'ensemble des élus précédents y compris les conseillers délégués.

↳ **DECIDE** la remise gracieuse des indemnités versées aux élus du conseil municipal précédent durant la période du 18 au 31 mai 2020, puisque le nouveau conseil n'a pris ses fonctions qu'à partir du 24 mai 2020. Les anciens élus seront donc indemnisés jusqu'au 31 mai 2020, et les nouveaux élus ne le seront qu'à compter du 1er juin 2020.

Commission d'appel d'offre

Madame le Maire, informe le conseil municipal de la commission communale d'appel d'offres qui doit être composée comme ci-dessous :

en plus de Madame le Maire présidente, 3 membres titulaires, 3 membres suppléants, élus au sein du Conseil Municipal,

- Considérant qu'il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection des suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires
- Considérant qu'après appel à candidature, une seule liste est candidate, les résultats du scrutin sont les suivants :

↳ Sont élus membres titulaires par 11 voix :

- Lionel NADAL
- Stéphane FAURE
- Myriam VERWAERDE

↳ Sont élus membres suppléants par 11 voix :

- Johann DESPORT
- Liz ANDERSON
- Alain MOSCATELLI

Commission communale des Impôts

Madame le Maire informe le conseil municipal du courrier de la Direction Générale des Finances Publiques demandant de proposer les noms des 12 contribuables titulaires et autant de suppléants pour constituer la commission communale des impôts directs. Un commissaire titulaire et un commissaire suppléant doivent obligatoirement être domiciliés en dehors de la commune. Sur cette liste l'administration choisira 6 titulaires et 6 suppléants.

Après avoir délibéré, le conseil municipal propose les noms suivants :

<u>Commissaires titulaires :</u>	<u>Commissaires suppléants :</u>
- Stéphane FAURE	- Audrey DUGENET
Lionel NADAL	- Liz ANDERSON
- Alain MOSCATELLI	- Gael NADAL
- Johann DESPORT	- Marie-Pierre CORTIER
- Nathalie MALAVERGNE	- Yvette BENA UW
- Jeannik NADAL	- Rose CHARLES
- Myriam VERWAERDE	- Gérard PETIT
- Martine TOMMERET	- Agnes COLAS
- Patrick REBIERE	- Nadine BOULAY
- Bruno POMMIER	- Marcelle ROUCHAUD
- Isabelle LEBLANC	- Régis FEYDRI
- Sylvie RAYNAUD	- Alain BOUREL

Désignation des délégués au SMD3 - SRB Dronne, des associations Pays Périgord vert, Culture Loisirs Education (CLE) et le comité d'action sociale (CNAS)

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'à la suite des dernières municipales, il lui appartient de désigner les délégués aux établissements publics de coopération intercommunale auxquels la commune adhère, conformément aux articles L 5211-7 L 5212-7 et L 5215-10 du Code général des collectivités territoriales, ainsi que les représentants d'associations.

Où cet exposé, le Conseil Municipal, procède à l'élection des délégués qui donne les résultats suivants : 11 votants chacun ayant obtenu 11 voix

↳ Syndicat Mixte Départemental des Déchets de la Dordogne (SMD3)

Délégués titulaires

- Priça MORTIER
- Gael NADAL

Délégués suppléants

- Stephane FAURE
- Johann DESPORT

↳ Syndicat de Rivières du Bassin de la Dronne (SRB DRONNE)

Délégués titulaires

- Alain MOSCATELLI
- Lionel NADAL

Délégués suppléants

- Nathalie MALAVERGNE
- Liz ANDERSON

Le Conseil Municipal procède également à la désignation des représentants d'associations :

PAYS PERIGORD VERT

Titulaires

- Johann DESPORT
- Myriam VERWAERDE

Suppléants

- Alain MOSCATELLI
- Liz ANDERSON

ASSOCIATION CULTURE LOISIRS EDUCATION (CLE)

Titulaires

- Marie Pierre CORTIER

Suppléants

- Audrey DUGENET

CNAS

Collège des élus : Priça MORTIER

Collège des agents : Nathalie FAURE

Suppression et création de poste

Madame le Maire fait part au Conseil municipal de la nécessité de modifier le tableau des effectifs par la suppression et création du grade d'adjoint technique de 2eme classe et celui d'un adjoint administratif de 2eme classe.

Elle propose de modifier le tableau des effectifs à compter du 1er juillet 2020 pour intégrer les modifications comme suit :

- 1 adjoint administratif 2ème classe 15 h/semaine (à supprimer)
- 1 adjoint administratif 2ème classe 12 h/semaine

- 1 adjoint technique 2ème classe 5 h/semaine (à supprimer)
- 1 adjoint technique 2ème classe 3 h /semaine

La fonction principale attachée à ces emplois serait les suivantes :

-Service entretien des bâtiments communaux, et gestion administrative et comptable de la Mairie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Vu la loi modifiée N° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
- Vu le précédent tableau des effectifs adopté par le Conseil Municipal le 30 novembre 2016.
- Vu la création d'un poste d'adjoint technique 2è classe à 3 heures pour effectuer le travail au niveau de l'entretien des bâtiments communaux.
- Vu la création d'un poste d'adjoint administratif 2è classe à 12 heures pour effectuer le travail de secrétaire de mairie.
- Vu la suppression du poste d'adjoint technique 2è classe à 5 heures.
- Vu la suppression du poste d'adjoint administratif 2è classe à 15 heures.

Modification du tableau des effectifs au 1er juillet 2020 comme suit :

- 1 adjoint administratif 2ème classe 15 h/semaine (à supprimer)
- 1 adjoint administratif 2ème classe 12 h/semaine
- 1 adjoint technique 2ème classe 5 h/semaine (à supprimer)
- 1 adjoint technique 2ème classe 3 h /semaine
- 1 adjoint techniques 2ème classe 20 h / semaine

Les crédits nécessaires à la rémunération des agents nommés dans l'emploi ainsi crée et les charges sociales s'y rapportant seront inscrits au budget communal aux chapitres prévus à cet effet.

Le conseil municipal autorise Madame le Maire à saisir le Comité Technique Paritaire.

Modification du tableau des effectifs

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, le précédent tableau des effectifs est adopté par le Conseil Municipal le 19 juin 2020

- Vu la suppression d'un poste d'adjoint administratif 2ème classe à 15 heures.
- Vu la suppression d'un poste d'adjoint technique 2ème classe à 5 heures pour des raisons médicales.

Modification du tableau des effectifs au 1er juillet 2020 comme suit :

- 1 adjoint administratif 2ème classe 12h/semaine
- 1 adjoint technique 2è classe 3h/semaine
- 1 adjoint technique 2ème classe 20h/semaine

Question diverses:

- Signalement d'un poteau téléphonique cassé au lieu dit Le Chêne Vert.
- Point travaux :
 - Avancement de la station d'épuration
 - Elagage d'un noyer menaçant de tomber sur la station (devis demandé).
- Juré Assises: tirage au sort d'un habitant de la commune.
 - Monsieur CONTER Olivier 1 route de la croix.
- Diagnostic borne incendie lieu dit La Bregère.
- PLUI, suspendu jusqu'à l'élection du nouveau bureau de la CCPR.
- Constat de la vitesse excessive sur la départemental 104E au lieu dit La Poulette. Plusieurs propositions sont évoquées, un courrier sera adressé au Département pour une étude.
- Echange sur la faisabilité d'organiser les Pins au vu de la crise sanitaire.
- Location salle des fêtes: il est possible de louer les salles à condition de signer un avenant désignant un responsable Covid 19.
- Echange sur la mise à disposition de la halte canoë de CHANTEMERLE.
- Projet de mise en place d'une commission petit patrimoine pour une mise en valeur du village.

Fin de séance 23h15